

OPÉRATION BROYAGE DES BRANCHAGES DANS VOTRE COMMUNE

« Venez avec vos branchages, repartez avec du broyat ! »

Le broyage consiste à réduire en copeaux vos branches et branchages issus du jardin. Ces copeaux sont appelés « broyat ».

Dans le cadre de sa mission de réduction des déchets, la Communauté de communes du Limouxin met à disposition de votre commune un BROYEUR À VÉGÉTAUX.

Prenez les renseignements auprès de la mairie.

ATTENTION : nous acceptons et broyons uniquement les branchages de maximum 12 cm de diamètre.

LIEU DE DEPOSE

DÉPOSEZ AVANT LE